

**VIS RLZ, BOUT PLAT
HORS SELECTION PRIORITAIRE**

Page 1/2

SANS RESTRICTION D'UTILISATION

Les vis dont les numéros figurent dans le présent document sont conformes à la norme C13 0810. Elles doivent être remplacées par les vis RLX à bout cylindrique définies par la norme C13 0806. Si pour des raisons impératives, une vis RLX à bout plat s'avère nécessaire, s'adresser au "Correspondant Normalisation" pour obtenir le numéro de la pièce.

PIECES A NE PLUS UTILISER

d x p	L	Matière	Revêtement (1)	Numéro
M6 x 1,00	16	Acier 8.8	Z10FNR	79 03 008 152*
M6 x 1,00	30	Acier 4.8	Z5FJR	79 03 008 051
M8 x 1,25	35	Acier 4.8	Z5FBR	79 03 008 073

* Filetage : classe de tolérance 6e (norme B11 3110).

(1) Suivant norme B15 4101.

1.HISTORIQUE ET DOCUMENT CITES

1.1.HISTORIQUE

1.1.1.CREATION

- OR: 01/07/1979 - CREATION DE LA NORME.

1.1.2.OBJET DE LA MODIFICATION

- H: 07/11/1996 - REPRISE SOUS IDEM.
- J: 15/10/1998 - REMISE EN VIGUEUR DU N° 79 03 008 051 ET REGULARISATION RVT (Z5F NORMEB15 4100 DEVIENT Z5FJR NORME B15 4101). SUPPRESSION DU N° 79 03 008 056.

1.2.DOCUMENTS CITES

1.2.1.DOCUMENTS PSA

1.2.1.1.Normes

B113110, B154101, C130806, C130810.

1.2.1.2.Autres

1.2.2.DOCUMENTS EXTERIEURS

1.3.EQUIVALENT A :

1.4.CONFORME A :

1.5.MOTS CLEFS